

**ASSEMBLÉE DE CONSULTATION PUBLIQUE SUR
 LES PROJETS DE RÈGLEMENTS NUMÉROS
 P.2098-LAS-184, P.LAS-0041-1, P.LAS-0014-17
 ET P.2100-LAS-4**

**PUBLIC CONSULTATION MEETING CONCERNING
 DRAFT BYLAWS NOS. P.2098-LAS-184, P.
 LAS-0041-1, P.LAS-0014-17
 AND P.2100-LAS-4**

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné à toutes les personnes intéressées par les projets de règlements suivants de l'arrondissement de LaSalle.

PUBLIC NOTICE is hereby given to all interested persons by these following draft bylaws of the Arrondissement de LaSalle.

Le conseil a adopté à sa séance du 6 juin 2016, les projets de règlements suivants et une assemblée publique de consultation aura lieu le **mercredi 22 juin 2016 à 19 h**, dans la salle du conseil située au 55, avenue Dupras, LaSalle.

The Council has adopted at its meeting of June 6, 2016, the following Draft Bylaws and a public consultation meeting will be held on **Wednesday June 22, 2016, at 7:00 p.m.** in the Borough Council Chamber located at 55, avenue Dupras, LaSalle.

Au cours de cette assemblée publique, la mairesse, ou un autre membre du conseil, expliquera les projets de règlements ainsi que les conséquences de leur adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

During this public meeting, the Mayor, or another member of Council, will explain the Draft Bylaws, as well as the effects of their adoption; and will hear those persons who wish to express themselves on the subject.

1. Projet de règlement P.2098-LAS-184 amendant le règlement de zonage no 2098 afin d'assurer la concordance au schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal (RCG 14-029)
2. Projet de règlement P.LAS-0041-1 amendant le règlement relatif aux projets particuliers de construction, de modification et d'occupation d'un immeuble no LAS-0041 (PPCMOI) afin d'assurer la concordance au schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal (RCG 14-029)
3. Projet de règlement P.LAS-0014-17 amendant le règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale no LAS-0014 (PIIA) afin d'assurer la concordance au schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal (RCG 14-029)
4. Projet de règlement P.2100-LAS-4 amendant le règlement de lotissement no 2100 afin d'assurer la concordance au schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal (RCG 14-029)

1. Draft Bylaw P.2098-LAS-184 amending Zoning Bylaw No. 2098 to ensure concordance with the Land Use Planning and Development Plan of the Agglomeration of Montreal (RCG 14-029).
2. Draft Bylaw P.LAS-0041-1 amending Bylaw concerning Specific Construction, Alteration or Occupancy Proposals for an Immovable No. LAS-0041 (PPCMOI) to ensure concordance with the Land Use Planning and Development Plan of the Agglomeration of Montreal (RCG 14-029)
3. Draft Bylaw P.LAS-0014-17 amending Bylaw concerning Plans for Construction and Architectural Integration (PIIA) No. LAS-0014 to ensure concordance with the Land Use Planning and Development Plan of the Agglomeration of Montreal (RCG 14-029)
4. Draft Bylaw P.2100-LAS-4 amending the Subdivision Bylaw No. 2100 to ensure concordance with the Land Use Planning and Development Plan of the Agglomeration of Montreal (RCG 14-029)

La réglementation de l'arrondissement est déjà conforme à une majorité des dispositions du schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal, cependant certaines modifications doivent tout de même être apportées. Les modifications réglementaires contenues dans ces projets de règlements ont par conséquent un caractère obligatoire, elles s'appliquent à l'ensemble du territoire de l'arrondissement de LaSalle. Elles contribuent à la bonification du cadre réglementaire de l'arrondissement en matière de développement durable par l'ajout de normes, d'objectifs et de critères à l'égard notamment de l'accessibilité universelle, de la lutte contre les changements climatiques, de la protection du patrimoine, de la conservation des milieux naturels, de la sécurité, de la réduction des nuisances et de l'amélioration générale des conditions de vie.

The Borough regulation already complies with the majority of the provisions of the Land Use Planning and Development Plan, but some changes must still be made. The regulatory changes contained in these draft bylaws are therefore mandatory, they apply to the whole territory of the borough of LaSalle. They contribute to the improvement of the regulatory framework of the borough's sustainable development by adding standards, objectives and criteria particularly with regard to universal accessibility, the fight against climate change, protection of heritage, conservation of natural environments, safety, reduction of nuisances and the general improvement of living.

Ces projets ne contiennent pas de dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

These Draft Bylaws do not contain specific provisions that make them subject to approval by referendum.

Les projets de règlements peuvent être consultés au bureau de la secrétaire d'arrondissement situé au 55, avenue Dupras, LaSalle, durant les heures de bureau.

Draft Bylaws may be consulted at the office of the Secrétaire d'arrondissement, located at 55, avenue Dupras, LaSalle, during business hours.

DONNÉ À LASALLE, ce 9 juin 2016.

GIVEN AT LASALLE, on June 9, 2016.

Hellen Dionne
 Secrétaire d'arrondissement

Hellen Dionne
 Secrétaire d'arrondissement